

L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation s'inscrit dans le cadre de la circulaire du 14 Juin 2019 en faveur de l'amélioration de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Elle a été créée sur demande de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), en partenariat avec l'Education Nationale.

Elle intervient dans l'ensemble des établissements scolaires (de la maternelle au lycée) au sein de la circonscription Elbeuvienne.



DIME Le Clos SAMSON

Contactez-nous

DIME : 120 rue du pavillon 76530 Grand-Couronne

02.35.68.00.87

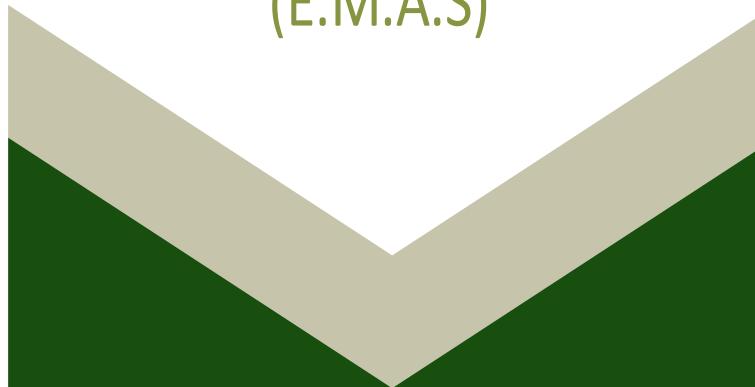
07-87-28-46-31

(portable équipe E.M.A.S)

emas@imeleclossamson.fr
imeleclossamson.fr



Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (E.M.A.S)



Circonscription d'Elbeuf

Les missions

L'E.M.A.S qui est concerné ?

L'EMAS est un dispositif financé par l'ARS au service de tous les membres de la communauté éducative dans le cadre de leurs missions scolaires et/ou périscolaires.

Enfant en situation de handicap :
reconnu ou non par la MDPH
avec ou sans AESH

Comportements qui suscitent des interrogations et/ ou élèves à besoins particuliers

Retard de développement, troubles des fonctions cognitives, troubles des apprentissages ...

Sensibiliser, informer les professionnels des établissements scolaires au handicap.

Conseiller et soutenir un établissement scolaire en cas de difficulté avec un élève

Accompagner la mise en place d'aménagements et/ou d'outils spécifiques.

Apporter un appui et un conseil dans la gestion d'une situation difficile en cas de risque de rupture de parcours.

Participer au repérage précoce en collaboration avec les professionnels de l'Education Nationale,

Au sein du DIME

L'équipe de l'E.M.A.S :
se compose

Un(e) ergothérapeute



Un(e) psychologue

Un(e) éducateur(trice)

Les objectifs

Renforcer l'école inclusive en favorisant le maintien de la scolarisation des élèves en situation de handicap,

Accompagner et soutenir les enseignants et équipes pédagogiques dans l'accueil d'enfants et d'adolescents en situation de handicap ou de difficultés scolaires,

Assurer une coopération entre les services de l'Education Nationale et du secteur médico-social.

Comment saisir l'E.M.A.S

Avec l'aval de l'inspecteur ou du chef d'établissement, tout professionnel d'un établissement scolaire peut remplir la fiche de saisine de l'EMAS, disponible sur le site internet du Clos Samson ou sur demande auprès du DIME Le Clos Samson :

Emas@imeleclossamson.fr
imeleclossamson.fr

La situation sera étudiée par le pôle ressource de circonscription et l'équipe de l'EMAS du Clos Samson.